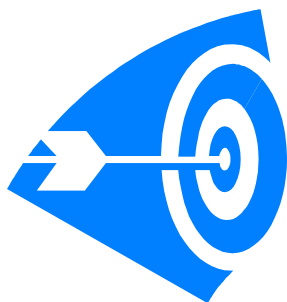


AUTORISATION PARENTALE



2017/2018

AMICALE
LAIQUE

L'Amicale Laïque de MELLAC, organise dans le cadre de ses animations, une activité tir à l'arc à la salle polyvalente. Cette activité s'adresse aux jeunes mellacois âgés de 10 à 17 ans.

L'Amicale Laïque vous informe des modalités d'organisation, et vous demande de bien vouloir retourner à la mairie ou à l'animatrice, l'imprimé complété et signé.

- ⇒ Tous les mercredis de 15h30 à 17h et de 17h à 18h30 sauf vacances scolaires
- ⇒ certificat médical obligatoire
- ⇒ salle polyvalente de Mellac
- ⇒ **20 € le trimestre soit 10 séances à l'Amicale Laïque**
du 4 octobre au 10 janvier 2018 (pas de séance le 13 décembre)

La présidente

Claire TOUX

AUTORISATION

Je soussigné(e)

Demeurant à

N° de tel.....①

Agissant en qualité de père, mère, responsable de l'enfant,

Nom du jeuneprénom.....

Date de naissance.....

Déclare autoriser mon enfant à participer aux séances de tir à l'arc organisées le mercredi de 16h30 à 18h30 par l'Amicale Laïque de Mellac.

Autorise les organisateurs à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Décharge les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors du créneau horaire de l'activité.

Signature des parents